



Le collectif citoyen réunit 6 associations actives sur le territoire de la commune en matière d'urbanisme, d'environnement, de patrimoine, de mobilité et de préservation de la ruralité.



© Illustration SJR architectes

Quel futur pour Hamme-Mille ?

+229
APPARTEMENTS
& MAISONS

+2000
DÉPLACEMENTS JOURNALIERS

↑ POLLUTION
SONORE

↓ QUALITÉ
DE L'AIR

14 PROJETS
EN COURS sur
Hamme-Centre

+32%
NBRE D'HABITANTS
1535 hab. >2035 hab.

SURFACE COMMERCIALE
+980m²

jeudi
31
OCT

Réunion d'info citoyenne
ce jeudi à 20h Salle Condorcet
(20 Avenue du Centenaire)

2 enquêtes publiques en cours
> rejoignez-nous!

14 PROJETS EN COURS sur Hamme-Mille...



Inquiétude autour d'une avalanche de projets immobiliers

Nous avons identifié **14 projets** d'urbanisation dont 1 site de grand intérêt biologique partiellement pollué et en zone inondable (lotissement Equilibris = 130 habitations).

- 14 projets = 500 habitants (32%) en plus des 1535 de Hamme-Centre, sur une superficie réduite
- 200 véhicules supplémentaires, 2000 déplacements journaliers à ajouter au compteur, voiries secondaires encombrées, dysfonctionnements aux heures de pointe, ...
- nuisance sonore et environnementale

2 derniers projets en date

- démolition du garage Ford Cornelis et de 2 habitations contiguës et construction d'un complexe mixte comprenant 1 magasin Aldi d'une superficie de 980m², un funéraire d'une superficie de 220m², 2 espaces commerciaux, et 14 appartements sur 2 étages
- démolition d'une habitation unifamiliale, rue René Ménade n°2, et construction groupée de 5 immeubles pour un total de 29 à 35 logements.

Madame, Monsieur, chers voisins d'Hamme-Mille, chers habitants de Beauvechain,

Nous sommes inquiets pour Hamme-Mille, notre village, et sa précieuse qualité de vie.

Nous ne sommes pas opposés au changement, à condition qu'il se fasse à l'échelle du village, ce qui n'est malheureusement pas le cas. Si nous ne bougeons pas, Hamme-Mille ne risque-t-elle pas de devenir une petite ville utilitaire, sans âme ?

Depuis un an, nous interpellons les autorités communales afin d'obtenir un véritable dialogue et la mise en place d'une vision globale de l'aménagement du centre de Hamme à travers un Schéma d'Orientation Local préalable à une urbanisation forcée. Leur silence est interpellant.

Le Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) que nous réclamons depuis plus d'un an, outil de planification urbanistique prévu par le CoDT est un document qui permet de programmer et d'encadrer l'aménagement d'un site ou d'un quartier. (+ d'info: <https://territoire.wallonie.be/fr/page/schema-d-orientation-local>)

Avons-nous vraiment besoin de tout ce que prévoient ces projets qui se cumulent ?

Sommes-nous en manque de hard discounts, comme Aldi le prétend dans l'enquête publique en cours ? Ne faut-il pas plutôt soutenir nos commerces locaux et existants ?

L'accroissement démographique est-il tel qu'il nécessite autant de nouveaux logements ?

D'autres solutions ne sont-elles pas envisageables pour préserver nos espaces verts et améliorer notre cadre de vie ?

Des chantiers colossaux sont prévus au centre du village et se superposeront d'ici 2030 : les deux giratoires, le lotissement Equilis (130 logements) avec une ouverture de voirie et les 12 autres projets.

Comment la commune envisage-t-elle le centre d'Hamme-Mille en phase de chantier permanent ?

Vous souhaitez davantage d'infos? Nous vous proposons de présenter ces projets et d'en débattre ensemble lors d'une **soirée d'info citoyenne : jeudi 31 octobre à 20h, Salle Condorcet** (rue du Centenaire, H-M).

L'accent sera mis sur les 2 enquêtes publiques en cours auxquelles nous vous aiderons à réagir, si vous le souhaitez.

- **Cornelis (ALDI et 14 logements) en cours jusqu'au 5 novembre !**
- **Rue Ménada/Épinoches (29 à 35 logements) du 1^{er} au 15 novembre**

*Partagez cette invitation
autour de vous et venez
nombreux pour un moment
d'échange convivial !*

Réagissons dans les délais
+ d'info sur notre site cc6asb.be

Mobilisons-nous !

Le projet Equilis, qui menace l'équilibre de notre village, va très probablement nous obliger à engager une procédure au Conseil d'État pour l'ouverture de la voirie ou, dans le cas où le permis unique de ce projet démesuré serait délivré... Un recours coûte entre 6 000 et 15 000 €.

Nous avons tenté d'explorer toutes les autres voies, mais cette action en justice semble être la seule possible et signifie une procédure longue et coûteuse.

C'est pourquoi nous aurons besoin de vous ! Chaque contribution, même modeste, comptera. Soyons nombreux : nous serons alors à même de faire face aux exigences humaines et financières d'une telle procédure.

Pourquoi cette procédure est-elle nécessaire ?

Le Conseil d'État est l'instance compétente pour juger de la légalité des décisions administratives. Nous allons y contester les décisions prises concernant le projet Equilis, en invoquant divers arguments, dont le non-respect des règles urbanistiques.



Envie de nous rejoindre et contribuer à cette action collective, vous pouvez participer en :

- Vous inscrivant via le site cc6asb.be ;
- Relayant notre message ;
- Participant à nos réunions et événements ;
- Envoyant vos commentaires avant la fin de l'enquête publique ;
- Contribuant au financement participatif pour le recours au Conseil d'État.

Si vous souhaitez plus d'infos ou être tenus au courant de nos actions :

cc6asb.be

- **Facebook**
- **Newsletter** (inscription via le site web)
- **T 0478 88 26 28**
- **cc6asb@gmail.com**

Ensemble, nous serons plus forts !

Rappel agenda :

31
OCT

Jeudi 31/10 à 20h : Réunion citoyenne à la Salle Condorcet, Av. du Centenaire, 20 à Hamme-Mille

2+3
NOV

WE des 2+3/11 : Mobilisation citoyenne à Intermarché, rejoignez-nous !

05
NOV

Clôture de l'enquête publique projet Cornelis

15
NOV

Clôture de l'enquête publique Ménada/Épinoches

08
DEC

Dim. 8/12 à 10h : Balade découverte des 14 projets